

Voici quelques références d'ouvrages anciens sur les plantes à utiliser et cultiver.

Le capitulaire De Villis

ou plus exactement le *Capitulare de villis vel curtis imperii (ou imperialibus)*

Fin du VIIIe siècle ou début du IXe siècle

Le capitulaire De Villis ou *liste de Charlemagne*, aussi appelé *Herbularius*, comprend une liste de 90 espèces à planter obligatoirement dans les cloîtres et les jardins de l'empire. Parmi elles, des herbes médicinales et des herbes aromatiques pour préparer remèdes, tisanes et onguents, mais aussi des herbes condimentaires pour relever les plats.

C'est un acte législatif datant de la fin du VIIIe siècle ou du début du IXe siècle.

Charlemagne y édicte à l'intention des *villici*, les gouverneurs de ses domaines (*villæ*, *villis*), un certain nombre d'ordres ou de recommandations qui pourront être contrôlés par les *missi dominici* («les envoyés du maître»).

Ce texte est surtout connu par ses capitules (articles) 43, 62 et surtout 70 qui contient la liste d'une centaine de plantes, arbres, arbustes ou simples herbes dont la culture est ordonnée dans les jardins royaux. Par cette longue ordonnance de 120 articles (les fameux *capitulæ*), Charlemagne entendait, huit siècles avant Sully, réformer entièrement l'agriculture et l'administration de ses domaines, immenses puisqu'ils s'étendaient de l'Allemagne à l'Espagne.

Via [Wikipedia](#)

Ici [la liste des plantes potagères](#) recommandées dans le capitulaire De Villis

∴

le Tacuinum Sanitatis

ou *Traité de Santé*

Vers 1050

(également appelé *Taccuinum sanitatis*)

Via [Wikipedia](#)

∴

le Rustican

ou le livre des profits champêtres et ruraux de Pietro de' Crescenzi

XIIIe siècle

Via [Wikipedia](#)

∴

Livre des simples médecines

Manuscrit de 1401-1500

Vélin. – miniatures. – 189 f. – 340 x 280 x 50 mm

Voir [Gallica](#)



Livre des simples
médecines (1401-1500)

Partager :

[Imprimer](#)

[Facebook](#)

[Pinterest](#)

[Pocket](#)